Form No. 3406-736 Rev A

Souffleuse à neige SnowMaster® 724 ZXR

N° de modèle 36001—N° de série 400010798 et suivants

Manuel de l'utilisateur

Introduction

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

Cette machine est destinée au grand public. Elle est conçue pour déblayer la neige sur les surfaces revêtues, telles allées et trottoirs, et autres surfaces de circulation des propriétés résidentielles et commerciales. Elle n'est pas conçue pour enlever autre chose que la neige ni pour nettoyer le gravier.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre machine, et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte de la machine.

Vous pouvez contacter Toro directement à www.Toro.com pour tout renseignement concernant la machine ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des dépositaires ou pour enregistrer votre machine.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un dépositaire-réparateur ou le service client Toro agréé. La Figure 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série de la machine. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

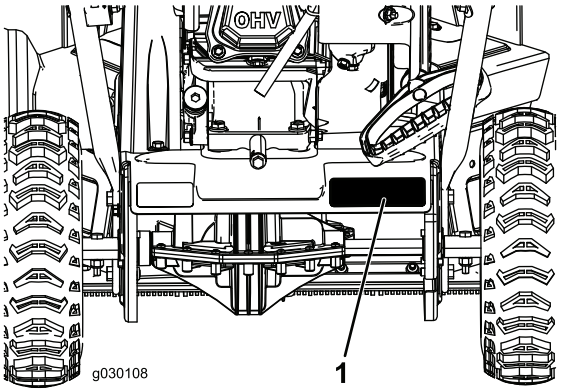

Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

N° de série _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.

Figure 2

1. Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des renseignements mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des renseignements d'ordre général méritant une attention particulière.

Pour les modèles dont la puissance est indiquée, la puissance brute du moteur a été mesurée en laboratoire par le constructeur du moteur selon la norme SAE J1940. Étant configuré pour satisfaire aux normes de sécurité, antipollution et d'exploitation, le moteur monté sur cette classe de souffleuse à neige aura une puissance effective nettement inférieure.

© 2016—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3406-736 A

Important: **Si vous utilisez la machine au-dessus de 1 500 m (5 000 pi) pendant une période continue, veillez à installer le kit pour haute altitude pour que le moteur réponde aux normes antipollution CARB/EPA. Le kit pour haute altitude accroît les performances du moteur tout en prévenant l'encrassement des bougies, les difficultés de démarrage et l'augmentation des émissions polluantes. Après avoir installé le kit, apposez l'étiquette de haute altitude près de l'autocollant du numéro de série sur la machine. Contactez un dépositaire-réparateur Toro agréé pour vous procurer le kit pour haute altitude et l'étiquette associée pour votre machine. Pour trouver le dépositaire le plus proche, consultez notre site web à www.Toro.com ou contactez le service client de Toro au(x) numéro(s) indiqué(s) dans votre Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution.**

Déposez le kit du moteur et rétablissez la configuration d'origine du moteur si vous devez utiliser la machine en dessous de 1 500 m (5 000 pi). Si le moteur a été converti pour l'usage à haute altitude, ne le faites pas tourner à plus basse altitude, au risque de le faire surchauffer et de l'endommager.

En cas de doute concernant la conversion de votre machine pour l'usage à haute altitude, consultez l'étiquette suivant (Figure 3).

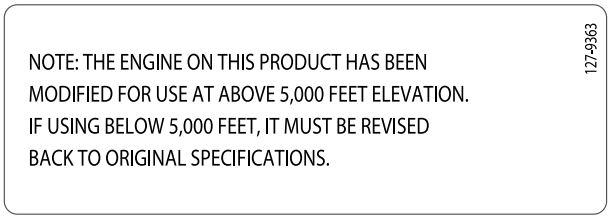

Figure 3

Ce système d'allumage par étincelle est conforme à la norme canadienne ICES-002.

Table des matières

Introduction 1
Sécurité 3
Autocollants de sécurité et d'instruction 4
Mise en service 5
1 Dépliage du guidon 5
2 Montage de la goulotte 6
3 Contrôle du niveau d'huile moteur 6
4 Contrôle de la pression des pneus 6
Vue d'ensemble du produit 7
Utilisation 8
Avant l'utilisation 8
Sécurité 8
Remplissage du réservoir de carburant 8
Contrôle du niveau d'huile moteur 8
Pendant l'utilisation 9
Sécurité 9
Démarrage du moteur 9
Engagement de la vis sans fin 10
Désengagement de la vis sans fin 10
Autopropulsion de la machine 10
Arrêt du moteur 10
Réglage de la goulotte et du déflecteur d'éjection 10
Dégagement de la goulotte 10
Conseils d'utilisation 11
Après l'utilisation 11
Sécurité 11
Prévention du blocage par le gel après utilisation 11
Entretien 12
Programme d'entretien recommandé 12
Consignes de sécurité pendant l'entretien 12
Contrôle du niveau d'huile moteur 13
Contrôle et réglage des patins 14
Contrôle des bords d'éjection 14
Vidange de l'huile moteur 14
Remplacement de la bougie 15
Réglage du câble de la vis sans fin 16
Réglage du câble de transmission 16
Contrôle de la pression des pneus 16
Remisage 17
Remisage de la souffleuse à neige 17

Sécurité

Cette machine est conforme aux spécifications de la norme ANSI B71.3 en vigueur au moment de la production.

- Lisez et assimilez le contenu du manuel avant de mettre le moteur en marche. Assurez-vous que tous les utilisateurs de ce produit en connaissent le maniement et comprennent les mises en garde.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.
- N'utilisez pas la machine si tous les capots et autres dispositifs de protection appropriés ne sont pas en place et en bon état de marche.
- Ne vous tenez pas devant l'ouverture d'éjection. Tenez tout le monde à une distance suffisante de la machine.
- Veillez à ce que les enfants restent hors de la zone de travail, sous la garde d'un adulte responsable autre que l'utilisateur. Ne confiez jamais l'utilisation de la machine à un enfant.
- Arrêtez la machine et coupez le moteur avant de faire l'entretien, de faire le plein de carburant ou de déboucher la goulotte.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité dans les diverses sections de ce manuel.

Autocollants de sécurité et d'instruction

Les autocollants de sécurité et d'instruction sont placés près des endroits potentiellement dangereux. Remplacez les autocollants endommagés ou manquants.

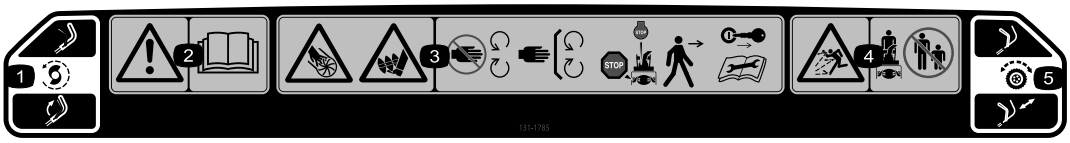

131-1785

Réf. 131-5921

1. Entraînement de la vis sans fin – serrez le levier pour l'engager; desserrez le levier pour le désengager.
2. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
3. Risque de coupure/mutilation des mains ou des pieds par la vis sans fin – ne vous approchez pas des pièces en mouvement, laissez toutes les protections en place; coupez le moteur et attendez l'arrêt de la vis sans fin avant de quitter la machine; enlevez la clé de contact et lisez les instructions avant de procéder à des entretiens ou des révisions.
4. Risque de projection d'objets – tenez les spectateurs à bonne distance de la souffleuse à neige.
5. Autopropulsion – appuyez sur le guidon pour engager l'autopropulsion.

131-5914

Réf. 131-5916

1. Risque de coupure/mutilation des mains ou des pieds par la vis sans fin – ne placez pas les mains dans la goulotte; enlevez la clé de contact et lisez les instructions avant d'effectuer un entretien ou une révision.

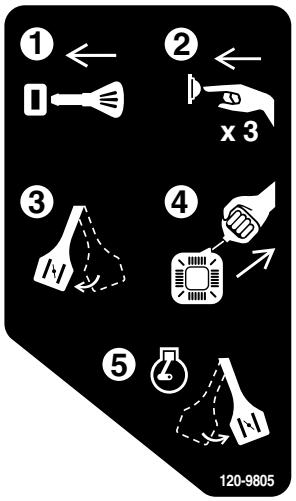

120-9805

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur d'allumage.
2. Amorcez le moteur 3 fois.
3. Actionnez le starter.
4. Tirez sur le cordon du démarreur.
5. Une fois que le moteur tourne, désengagez le starter.

Mise en service

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Procédure	Description	Qté	Utilisation
1	Aucune pièce requise	–	Dépliage du guidon.
2	Boulon (1/4-20 x 1-1/2 po) Contre-écrou à embase (1/4-20 po)	1 1	Montage de la goulotte.
3	Aucune pièce requise	–	Contrôle du niveau d'huile moteur.
4	Aucune pièce requise	–	Contrôle de la pression des pneus.

1

Dépliage du guidon

Aucune pièce requise

Procédure

Important: **Veillez à ne pas coincer les câbles quand vous dépliez le guidon.**

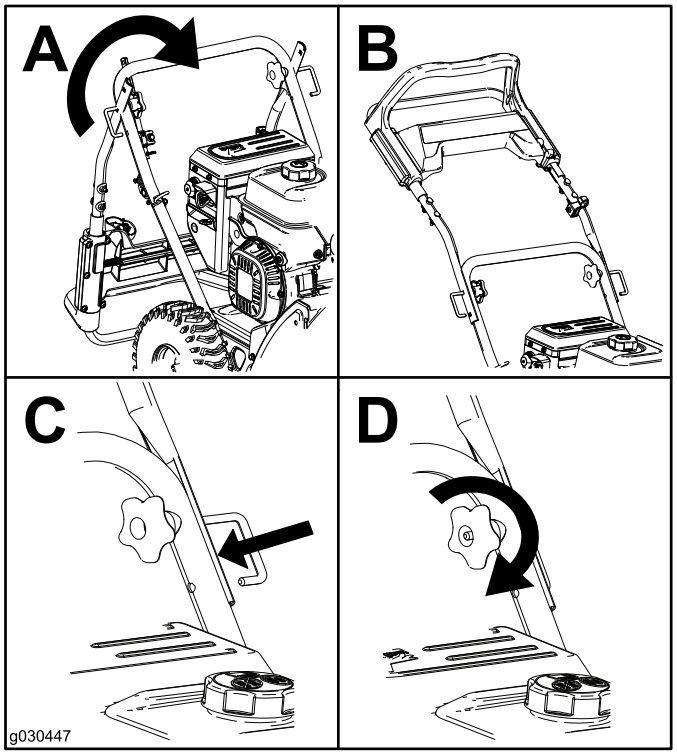

Figure 4

2

Montage de la goulotte

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Boulon (1/4-20 x 1-1/2 po)
1	Contre-écrou à embase (1/4-20 po)

Procédure

Insérez le montant de la goulotte dans le support au bas de la machine et fixez-le à l'aide d'un boulon et d'un contre-écrou (Figure 5).

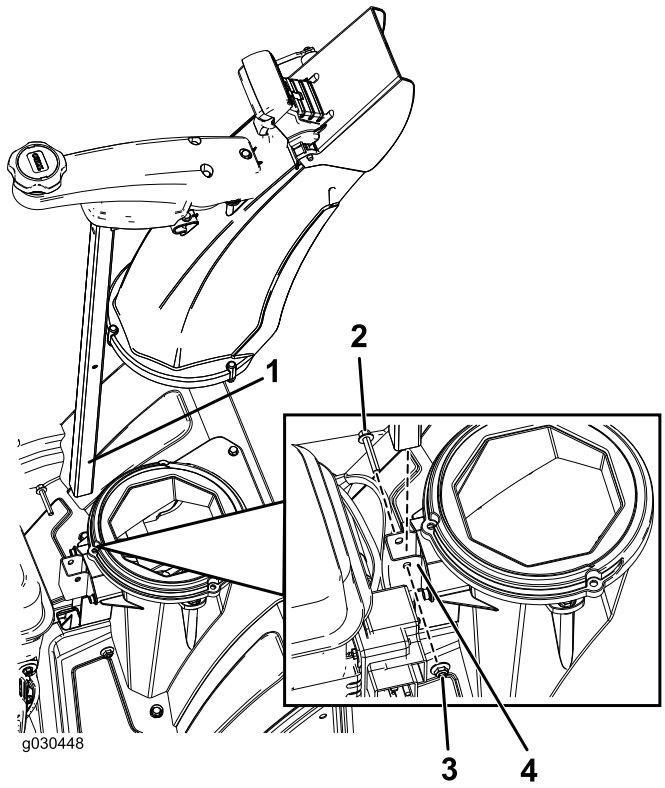

Figure 5

1. Montant de goulotte
2. Boulon (1/4-20 x 1-1/2 po)
3. Contre-écrou à embase (1/4-20 po)
4. Support

3

Contrôle du niveau d'huile moteur

Aucune pièce requise

Procédure

Remarque: À la livraison de la machine, le carter moteur contient de l'huile. Avant de mettre le moteur en marche, contrôlez le niveau d'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire.

Voir Contrôle du niveau d'huile moteur (page 13).

4

Contrôle de la pression des pneus

Aucune pièce requise

Procédure

Les pneus sont surgonflés à l'usine pour l'expédition. Avant d'utiliser la machine, réduisez la pression des deux pneus à une même valeur comprise entre 1,03 et 1,37 bar (15 et 20 psi).

Vue d'ensemble du produit

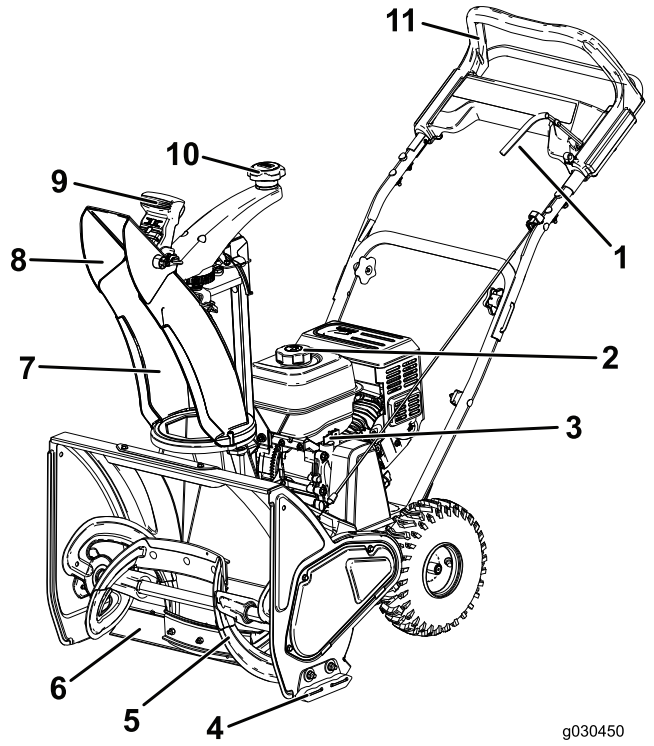

Figure 6

1. Commande de la vis sans fin
2. Bouchon du réservoir de carburant
3. Jauge de niveau
4. Patin
5. Vis sans fin
6. Lame racleuse
7. Goulotte d'éjection
8. Déflecteur de goulotte
9. Commande du déflecteur de goulotte
10. Commande d'orientation de la goulotte
11. Partie supérieure du guidon

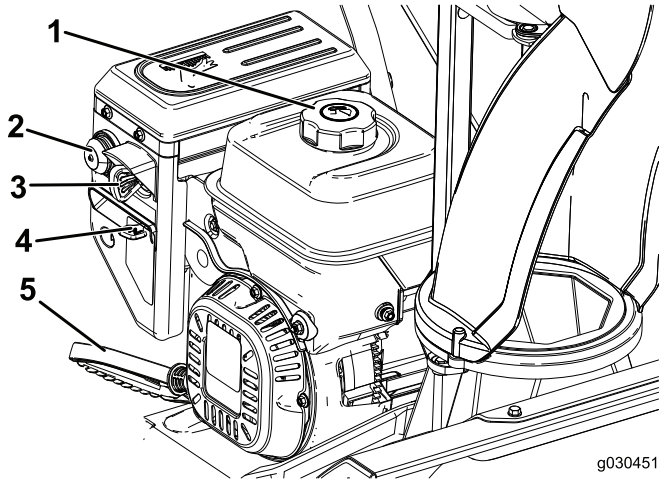

Figure 7

1. Bouchon du réservoir de carburant
2. Amorceur
3. Clé de contact
4. Starter
5. Poignée du lanceur

Utilisation

Avant l'utilisation

Sécurité

- N'utilisez jamais la machine sans porter des vêtements d'hiver adaptés. Ne portez pas de vêtements amples qui risquent de s'accrocher dans les pièces mobiles. Portez des chaussures solides à semelle antidérapante offrant une bonne prise sur les surfaces glissantes.
- Portez toujours des lunettes de sécurité ou une protection oculaire pendant le travail, et lors de tout réglage ou toute réparation pour protéger vos yeux des objets pouvant être projetés par la machine.
- Inspectez soigneusement la zone de travail et enlevez tous les paillassons, traîneaux, planches, fils de fer ou autres objets qui s'y trouvent.
- Si un déflecteur, un dispositif de sécurité ou un autocollant manque, est endommagé ou illisible, réparez ou remplacez-le avant d'utiliser la machine. Resserrez également les fixations qui en ont besoin.

Remplissage du réservoir de carburant

- Pour assurer le fonctionnement optimal de la machine, utilisez uniquement de l'essence sans plomb propre et fraîche (stockée depuis moins d'un mois) ayant un indice d'octane de 87 ou plus (méthode de calcul [R+M]/2).
- **Éthanol** : de l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (essence-alcool) ou 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutylique) par volume peut être utilisée. L'éthanol et le MTBE sont deux produits différents. L'utilisation d'essence contenant 15 % d'éthanol (E15) par volume n'est pas agréée. N'utilisez **jamais** d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol par volume, comme E15 (qui contient 15 % d'éthanol), E20 (qui contient 20 % d'éthanol) ou E85 (qui contient jusqu'à 85 % d'éthanol). L'utilisation d'essence non agréée peut entraîner des problèmes de performances et/ou des dommages au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.
- N'utilisez **pas** d'essence contenant du méthanol.
- Ne stockez **pas** le carburant dans le réservoir ou dans des bidons de carburant pendant l'hiver, à moins d'utiliser un stabilisateur de carburant.
- N'ajoutez **pas** d'huile à l'essence.

Important: Pour réduire les problèmes de démarrage, ajoutez un stabilisateur à chaque plein et utilisez de l'essence stockée depuis moins d'un mois.

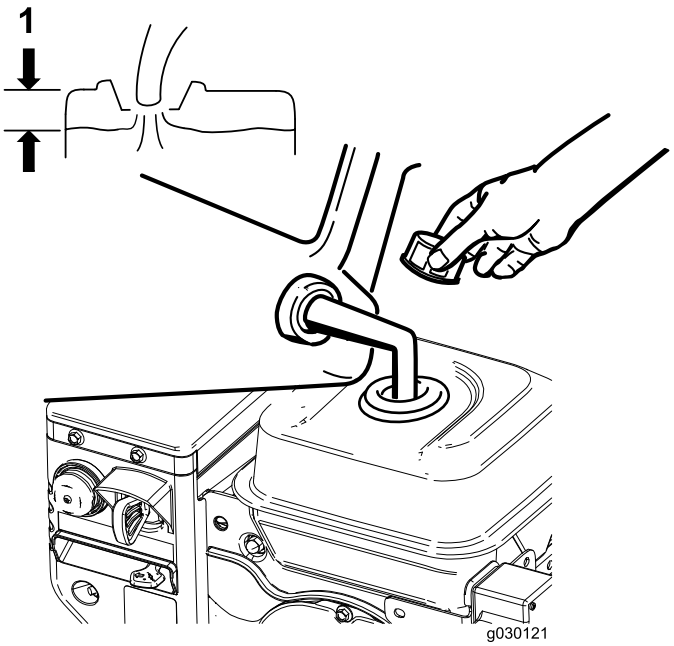

Figure 8

1. Ne remplissez le réservoir de carburant au-dessus du goulot de remplissage.

Contrôle du niveau d'huile moteur

Voir Contrôle du niveau d'huile moteur (page 13).

Pendant l'utilisation

Sécurité

- **Les lames de la vis sans fin peuvent infliger des blessures aux mains et aux doigts.** Restez derrière le guidon et n'approchez pas de l'ouverture d'éjection durant l'utilisation de la machine. **N'approchez pas le visage, les mains, les pieds et toute autre partie du corps ou vos vêtements des pièces mobiles ou rotatives.**
- Ne dirigez jamais l'éjection vers des personnes ou des endroits qui pourraient subir des dommages matériels.
- Faites attention de ne pas glisser ou tomber. Veillez à ne pas perdre l'équilibre et tenez bien les poignées du guidon. Avancez toujours à une allure normale, ne courez pas.
- Soyez extrêmement prudent sur un terrain en pente.
- N'utilisez jamais la machine à moins de disposer d'une visibilité et d'un éclairage suffisants.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes malade ou fatigué, ni sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Regardez derrière vous et soyez très prudent lorsque vous faites marche arrière.
- Désengagez la vis sans fin lorsque vous ne déblayez pas la neige activement.
- N'essayez pas de déblayer les surfaces couvertes de cailloux ou de gravier. Ce produit est uniquement destiné aux surfaces revêtues.
- N'utilisez pas la machine sur un toit.
- N'entreprenez jamais de réglages lorsque le moteur est en marche, sauf si fabricant le demande expressément.
- Faites attention aux dangers cachés et à la circulation.
- Après avoir heurté un obstacle, arrêtez le moteur, enlevez la clé de contact et vérifiez soigneusement l'état de la machine. Effectuez les réparations éventuellement nécessaires avant de démarrer la machine et de reprendre le travail.
- Si la machine se met à vibrer de façon anormale, coupez le moteur et cherchez-en immédiatement la cause.
- Ne faites pas tourner le moteur à l'intérieur, sauf pour faire démarrer la machine et la rentrer ou la sortir du bâtiment. Ouvrez les portes vers l'extérieur pour aérer, car les gaz d'échappement sont dangereux.
- Ne surchargez pas la machine en essayant de déblayer la neige trop rapidement.
- Ne touchez jamais le moteur ou le silencieux s'il est chaud.

Démarrage du moteur

Remarque: Insérez complètement la clé dans le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur. Le moteur ne démarre pas si vous tournez la clé à la position centrale.

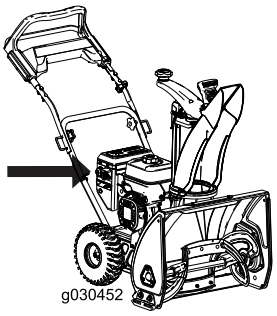

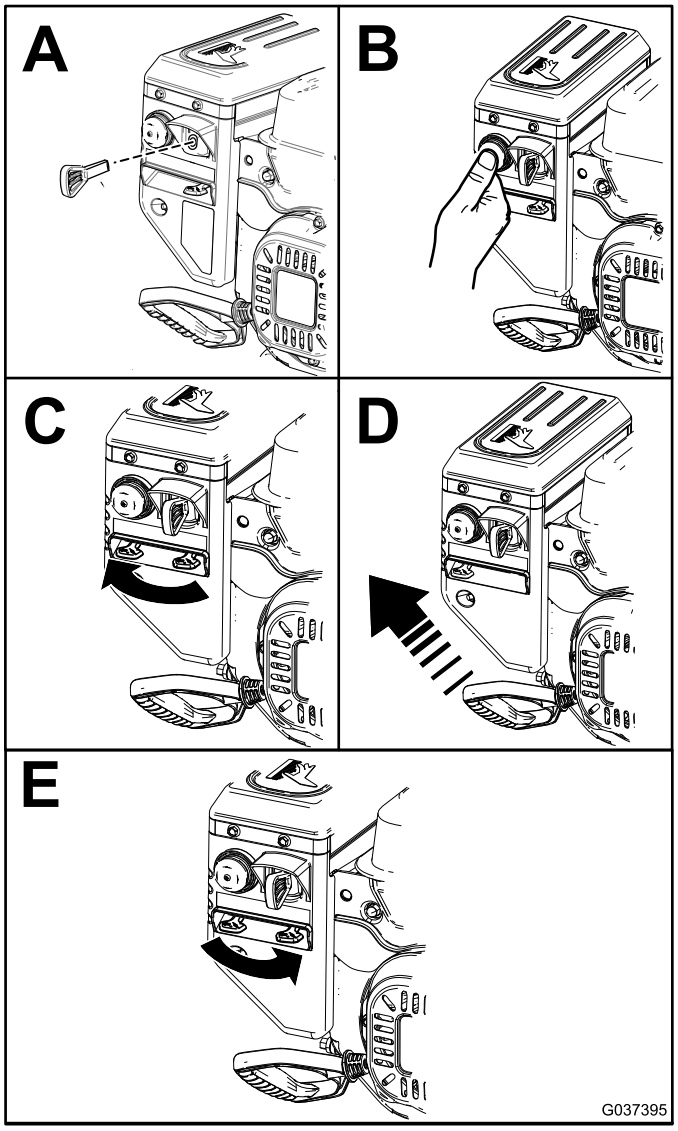

Figure 9

Remarque: Amorcez le moteur en B de la Figure 9 conformément au tableau suivant :

Température	Nombre d'amorçages suggéré
-23 °C (-10 °F) ou plus	3
Au-dessous de -23 °C (-10 °F)	6

Engagement de la vis sans fin

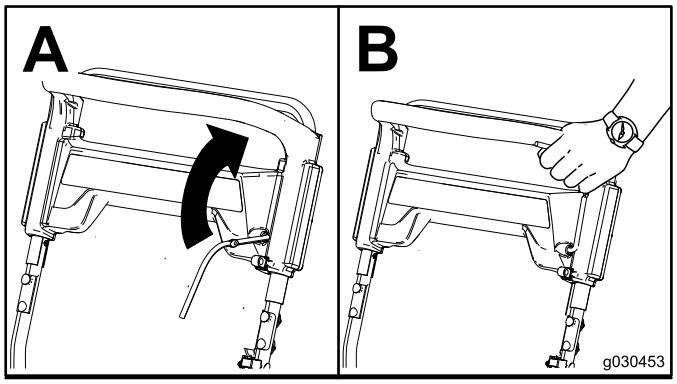

Figure 10

Désengagement de la vis sans fin

Désengagez la vis sans fin en relâchant la commande.

Autopropulsion de la machine

Pour actionner l'autopropulsion, il vous suffit d'avancer, les mains sur la partie supérieure du guidon et les coudes serrés; la machine avance automatiquement à votre rythme (Figure 11).

Remarque: La machine peut se propulser automatiquement avec la vis sans fin engagée ou désengagée.

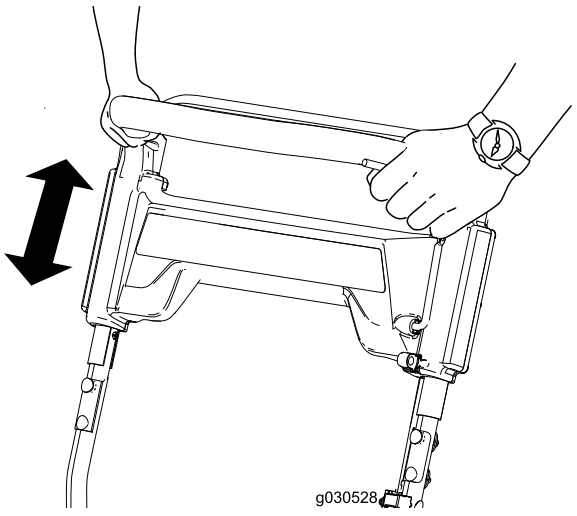

Figure 11

Arrêt du moteur

Pour couper le moteur, enlevez la clé ou tournez-la à la position centrale.

Réglage de la goulotte et du déflecteur d'éjection

Pour augmenter ou diminuer l'angle du déflecteur d'éjection, appuyez sur l'actionneur du déflecteur et élevez ou abaissez le déflecteur.

Pour régler la goulotte d'éjection, déplacez la poignée..

Remarque: Désengagez la vis sans fin avant de régler la goulotte ou le déflecteur d'éjection.

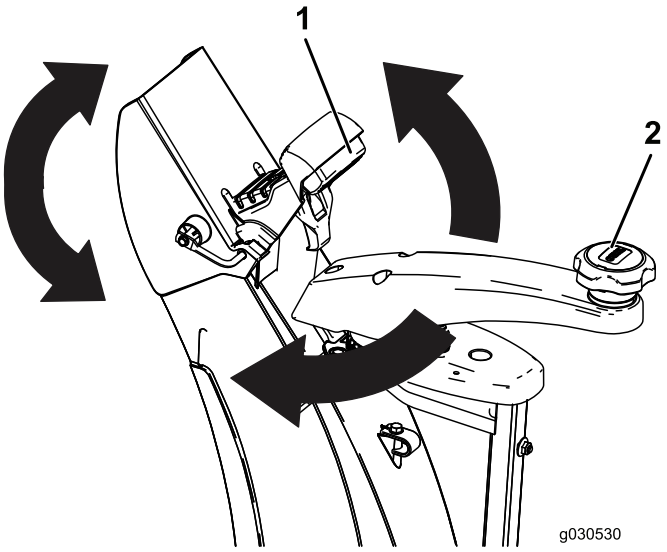

Figure 12

1. Actionneur
2. Poignée de la goulotte

Dégagement de la goulotte

⚠ ATTENTION

Si la vis sans fin/turbine fonctionne mais que la neige n'est pas éjectée, la goulotte est peut-être bouchée.

N'utilisez jamais vos mains pour déboucher la goulotte si elle est obstruée. Vous pourriez vous blesser.

1. Ne quittez pas la position d'utilisation et relâchez la commande d'autopropulsion.
2. Engagez la vis sans fin.
3. Appuyez sur le guidon pour soulever l'avant de la machine de quelques centimètres (pouces), puis

soulevez les poignées rapidement pour cogner le sol avec l'avant de la machine.

4. Désengagez la vis sans fin.
5. Répétez les opérations 1 à 4 au besoin jusqu'à ce que la neige sorte régulièrement par la goulotte.

Remarque: S'il est impossible de déboucher la goulotte en cognant l'avant de la machine sur le sol, **coupez le moteur, attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles, puis dégagez l'obstruction à l'aide d'un outil de déneigement (non inclus) et jamais avec la main.**

Important: Les patins peuvent être déplacés si vous cognez l'avant de la machine sur le sol pour déboucher la goulotte. Réglez les patins et serrez leurs boulons fermement; voir Contrôle et réglage des patins (page 14).

Conseils d'utilisation

⚠ ATTENTION

Des pierres, des jouets ou d'autres objets peuvent être ramassés et projetés par la vis sans fin et blesser gravement l'utilisateur ou des personnes à proximité.

- **Ne laissez pas d'objets susceptibles d'être ramassés et projetés par le rotor dans la zone à déblayer.**
- **Tenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart de la zone de travail.**

- Enlevez la neige aussitôt que possible après qu'elle est tombée.
- Si la machine ne se propulse pas en avant sur les surfaces glissantes ou très enneigées, poussez sur le guidon, mais laissez la machine avancer à son propre rythme.
- Veillez à ce que les bandes déblayées se chevauchent pour bien enlever toute la neige.
- Rejetez toujours la neige de préférence dans le sens du vent.

Après l'utilisation

Sécurité

- Ne remisez jamais une machine dont le réservoir contient du carburant dans un local contenant des sources possibles d'inflammation, telles que chaudières, radiateurs, séchoirs à linge, etc. Laissez refroidir le moteur avant de ranger la machine dans un local fermé.
- Si vous remisez la machine plus d'un mois, reportez-vous à la section Remisage (page 17) pour prendre connaissance de détails importants.

Prévention du blocage par le gel après utilisation

- Laissez le moteur tourner quelques minutes pour éviter que les pièces en mouvement ne soient bloquées par le gel. Coupez le moteur, attendez l'arrêt de toutes les pièces mobiles et enlevez la glace et la neige qui se trouvent sur la machine.
- Enlevez la neige et la glace accumulées au bas de la goulotte.
- Tournez la goulotte à droite et à gauche pour la dégager de la glace accumulée.
- Après avoir COUPÉ le contact, tirez la poignée du lanceur à plusieurs reprises pour empêcher le lanceur de geler.
- Dans certaines conditions enneigées et par temps froid, certaines commandes et pièces mobiles peuvent être bloquées par le gel. Ne forcez jamais les commandes pour les faire fonctionner lorsqu'elles sont gelées. Si certaines commandes ou pièces sont difficiles à utiliser, mettez le moteur en marche et laissez-le tourner quelques minutes.
- N'utilisez pas la commande de la goulotte pour essayer de déplacer la goulotte si elle est gelée. Appuyez sur le bouton bleu et tournez la goulotte à la main.
- Le transport de la machine sur une remorque ou un véhicule découvert(e) peut faire geler les commandes ou la goulotte d'éjection.

Entretien

Remarque: Les côtés gauche et droit de la machine sont déterminés d'après la position d'utilisation normale.

Programme d'entretien recommandé

Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
Après la 1ère heure de fonctionnement	• Contrôlez le serrage des fixations et resserrez-les au besoin.
Après les 2 premières heures de fonctionnement	• Vidangez l'huile moteur. • Contrôlez et réglez le câble de commande de la vis sans fin au besoin. • Contrôlez le câble de transmission et réglez-le au besoin.
À chaque utilisation ou une fois par jour	• Contrôlez le niveau d'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire.
Toutes les 100 heures	• Remplacez la bougie.
Une fois par an	• Contrôlez les patins et réglez-les au besoin. • Contrôlez l'état des bords d'éjection et faites-les remplacer par un dépositaire-réparateur agréé, ainsi que la lame racleuse au besoin. • Vidangez l'huile moteur. • Contrôlez et réglez le câble de commande de la vis sans fin au besoin. • Contrôlez le câble de transmission et réglez-le au besoin. • Contrôlez la pression des pneus. • Contrôlez le serrage des fixations et resserrez-les au besoin. • Demandez à un réparateur agréé de vérifier l'état de la courroie d'entraînement et de la remplacer le cas échéant.
Une fois par an ou avant le remisage	• Préparez la machine au remisage.

Consignes de sécurité pendant l'entretien

Lisez les consignes de sécurité suivantes avant d'effectuer tout entretien sur la machine :

- Avant d'entreprendre des entretiens, des révisions ou des réglages, coupez le moteur et enlevez la clé de contact. Si la machine nécessite une réparation importante, faites appel à un dépositaire-réparateur agréé.
- Contrôlez fréquemment le serrage de toutes les fixations pour garantir le fonctionnement sûr de la machine.
- Remplacez les autocollants d'instruction ou de sécurité manquants ou endommagés, selon les besoins.
- Ne modifiez pas le réglage du régulateur sur le moteur.
- N'achetez que des pièces et des accessoires Toro d'origine.

Contrôle du niveau d'huile moteur

Périodicité des entretiens: À chaque utilisation ou une fois par jour

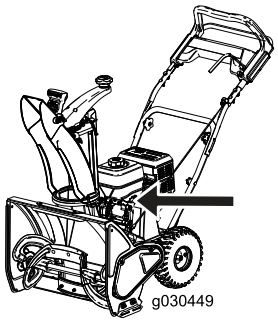

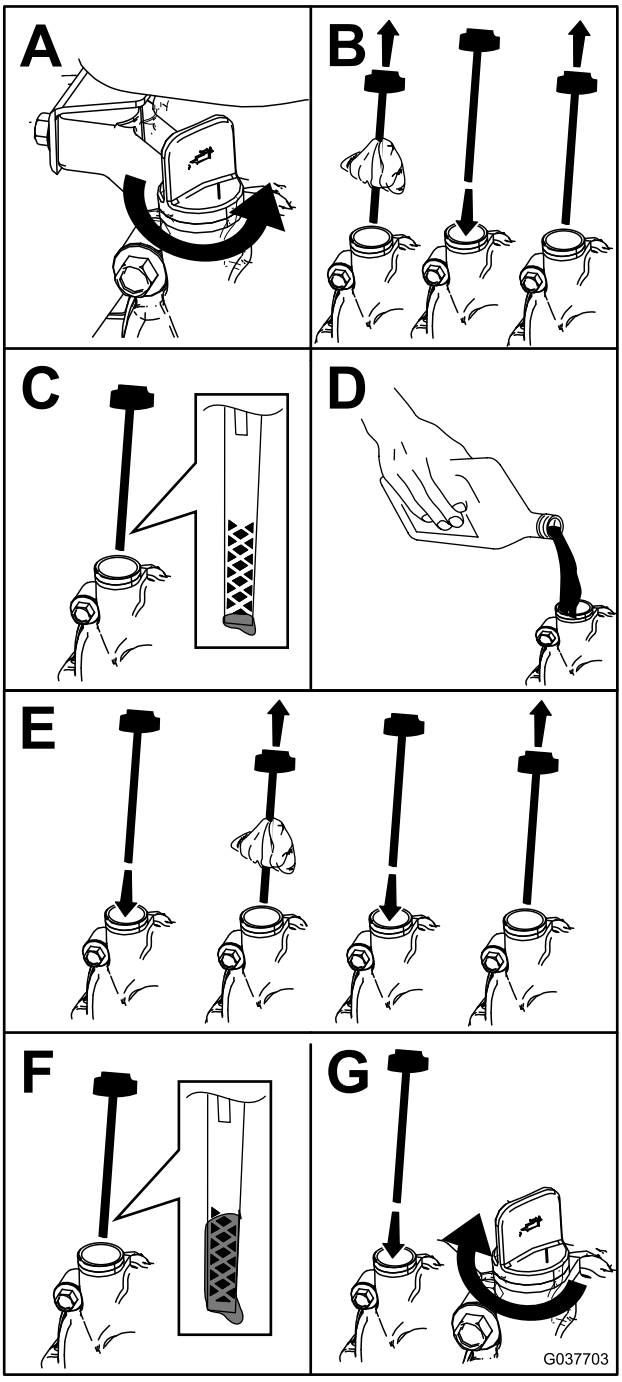

Figure 13

Contrôle et réglage des patins

Périodicité des entretiens: Une fois par an

Contrôlez les patins pour vous assurer que la vis sans fin ne touche pas le sol. Réglez les patins selon les besoins pour compenser l'usure (Figure 14).

1. Desserrez les boulons du patin.
2. Glissez un panneau de 5 mm (3/16 po) sous la lame racleuse.

   Remarque: L'utilisation d'un panneau mince produira une lame racleuse plus agressive. Un panneau plus épais produira une lame racleuse moins agressive.
3. Abaissez les patins au sol.

   Remarque: Vérifiez que les patins reposent à plat sur le sol.
4. Serrez les boulons des patins.

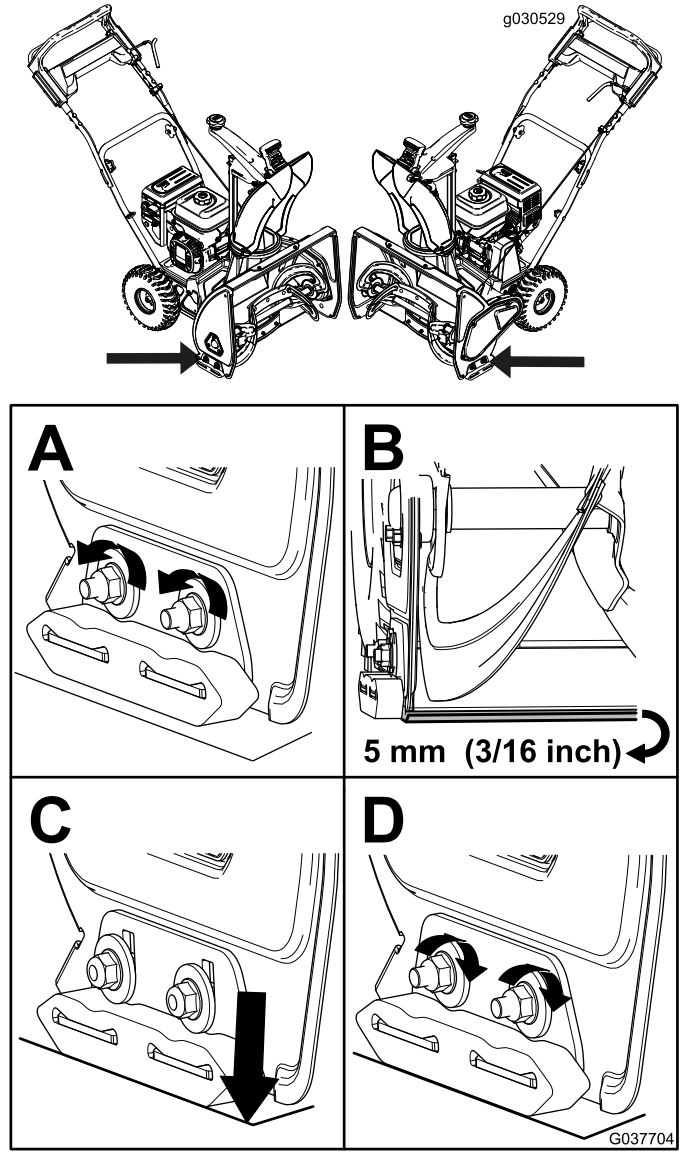

Figure 14

Contrôle des bords d'éjection

Périodicité des entretiens: Une fois par an—Contrôlez l'état des bords d'éjection et faites-les remplacer par un dépositaire-réparateur agréé, ainsi que la lame racleuse au besoin.

Avant chaque utilisation, vérifiez l'usure des bords d'éjection. Quand un bord d'éjection est usé jusqu'au trou de l'indicateur d'usure, faites remplacer les bords d'éjection par un dépositaire-réparateur agréé (Figure 15).

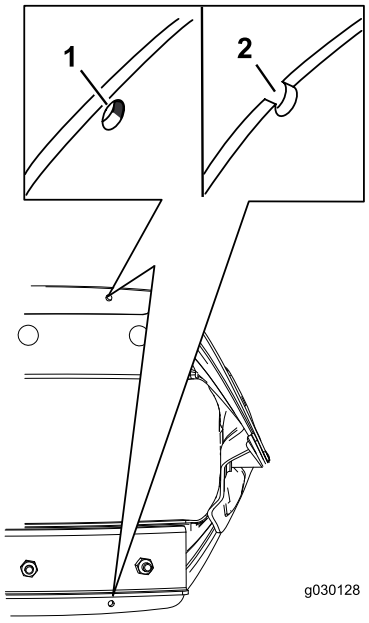

Figure 15

1. Le trou de l'indicateur d'usure est intact; les bords d'éjection n'ont pas besoin d'être remplacées.
2. Le trou de l'indicateur d'usure est visible; remplacez les deux bords d'éjection.

Vidange de l'huile moteur

Périodicité des entretiens: Après les 2 premières heures de fonctionnement

Une fois par an

Dans la mesure du possible, faites tourner le moteur pendant quelques secondes avant la vidange pour réchauffer l'huile, afin de faciliter son écoulement et d'entraîner plus d'impuretés.

Type d'huile : huile détergente automobile de classe de service API SJ, SL ou supérieure.)

Reportez-vous à la Figure 16 pour sélectionner la viscosité d'huile la mieux adaptée pour la plage de température extérieure anticipée :

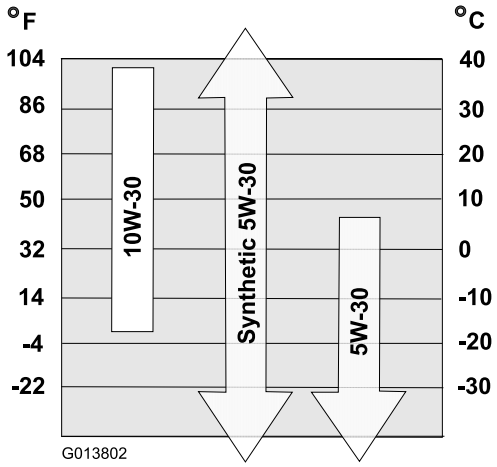

Figure 16

Capacités d'huile moteur

Modèle	Remplissage max.
36001	0,5 L (17 oz)

1. Amenez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Placez un bac de vidange sous le bouchon de vidange et retirez le bouchon; basculez la machine en arrière et vidangez l'huile usagée dans le bac de vidange (Figure 17).

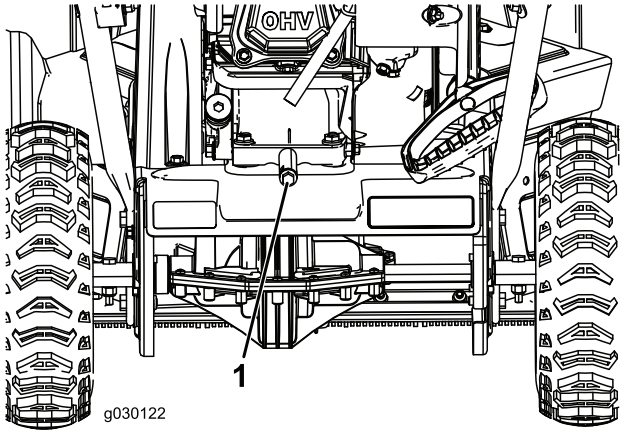

Figure 17

1. Bouchon de vidange d'huile

3. Redressez la machine après avoir vidangé l'huile usagée.
4. Mettez en place et serrez fermement le bouchon de vidange d'huile.
5. Nettoyez la surface autour du bouchon de remplissage d'huile.
6. Remplissez le carter moteur.
   A. Sortez la jauge et versez lentement de l'huile dans le goulot de remplissage pour faire monter le niveau jusqu'au repère maximum sur la jauge (Figure 19). Ne remplissez pas excessivement.

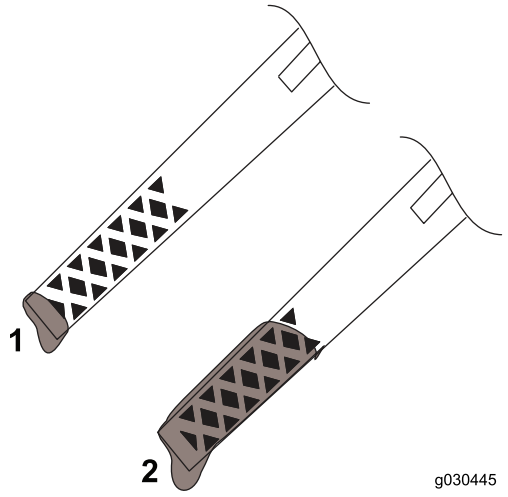

Figure 18

1. Bas niveau d'huile – faites l'appoint
2. Niveau d'huile correct

   B. Revissez la jauge fermement en place.

Remplacement de la bougie

Périodicité des entretiens: Toutes les 100 heures—Remplacez la bougie.

⚠ ATTENTION

Si vous remplacez la bougie alors que le moteur est chaud, vous risquez de vous brûler.

Attendez que le moteur ait refroidi avant de remplacer la bougie.

Utilisez une bougie Toro ou équivalente (Champion® RN9YC ou NGK BPR6ES).

1. Enlevez le capuchon (Figure 19).

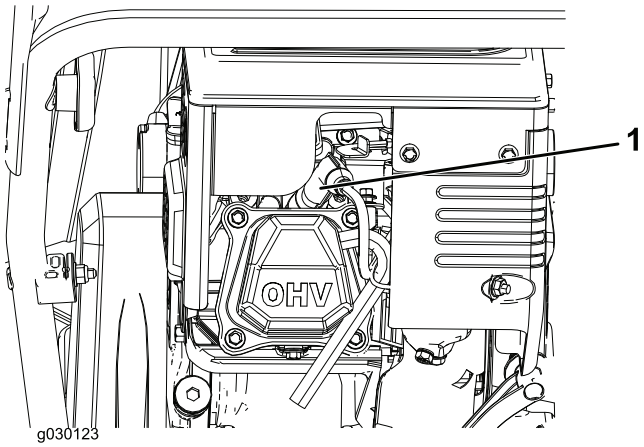

Figure 19

1. Capuchon de bougie

2. Nettoyez la surface autour de la base de la bougie.
3. Enlevez la bougie d'allumage usagée et mettez-la au rebut.

   Remarque: Vous aurez besoin d'une rallonge de clé à cliquet pour enlever la bougie.
4. Réglez l'écartement des électrodes de la nouvelle bougie à 0,76 mm (0,030 po), comme montré à la Figure 20.

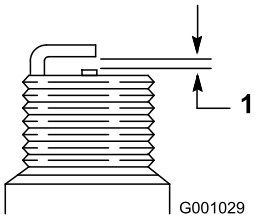

Figure 20

1. 0,76 mm (0,030 po)

Réglage du câble de la vis sans fin

Périodicité des entretiens: Après les 2 premières heures de fonctionnement

Une fois par an

Si la courroie d'entraînement glisse ou grince quand la machine est très chargée, réglez le câble de la vis sans fin.

1. Desserrez l'écrou sur le collier inférieur du câble, mais ne le retirez pas (Figure 21).

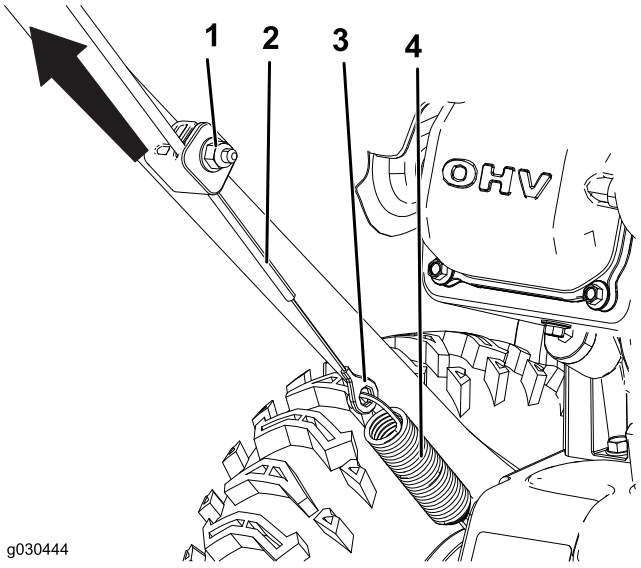

Figure 21

1. Écrou
2. Câble
3. Raccord
4. Ressort

2. Tirez sur le câble pour le tendre légèrement (Figure 21).

   Important: Ne tendez pas complètement le câble. La vis sans fin ne s'arrêtera pas correctement si vous tendez trop le câble.
3. Maintenez le câble en place et serrez l'écrou (Figure 21).

Réglage du câble de transmission

Périodicité des entretiens: Après les 2 premières heures de fonctionnement

Une fois par an

Si les roues calent facilement ou si tournent sans l'engagement de la commande d'autopropulsion, réglez le câble de transmission.

1. Desserrez l'écrou sur le collier supérieur du câble, mais ne le retirez pas (Figure 22).

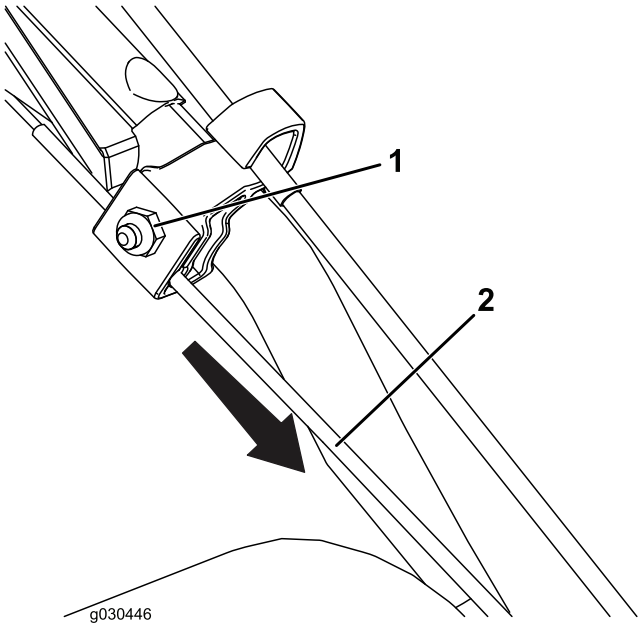

Figure 22

1. Écrou
2. Câble

2. Tirez le câble vers le bas pour le tendre presque complètement (Figure 22).

   Important: Ne tendez pas complètement le câble. Les roues pourront s'engager sans que la commande d'autopropulsion soit actionnée si vous tendez trop le câble.
3. Serrez l'écrou (Figure 22).

Contrôle de la pression des pneus

Périodicité des entretiens: Une fois par an

Vérifiez la pression des pneus des roues et gonflez-les entre 1,03 et 1,37 bar (15 et 20 psi).

Remisage

Remisage de la souffleuse à neige

⚠ ATTENTION

- **Les vapeurs d'essence sont extrêmement inflammables, explosives et dangereuses à respirer. Si vous rangez la machine dans un local où se trouve une flamme nue, les vapeurs d'essence peuvent s'enflammer et provoquer une explosion.**
- **Ne rangez pas la machine dans une partie habitée de la maison, une cave ou tout autre endroit contenant des sources potentielles d'inflammation telles qu'une chaudière, un chauffe-eau, un séchoir à linge, etc.**
- **Ne basculez pas la machine en arrière lorsqu'il reste du carburant dans le réservoir, car du carburant pourrait s'échapper.**

1. Lors du dernier plein de la saison, ajoutez un stabilisateur au carburant neuf selon les instructions du constructeur du moteur.
2. Faites tourner le moteur 10 minutes pour faire circuler le carburant traité dans tout le circuit d'alimentation.
3. Coupez le moteur, laissez-le refroidir et siphonnez le réservoir de carburant, ou laissez tourner le moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant.
4. Remettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête.
5. Utilisez le starter ou l'amorceur, remettez le moteur en marche une troisième fois et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il ne veuille plus démarrer.
6. Vidangez le carburateur par la vis de vidange dans un bidon d'essence homologué.
7. Débarrassez-vous correctement du carburant inutilisé. Recyclez-le conformément à la réglementation locale ou utilisez-le dans une voiture.
8. Vidangez l'huile moteur quand le moteur est encore chaud. Voir Vidange de l'huile moteur (page 14).
9. Déposez la bougie.
10. Injectez 2 cuillères à café d'huile dans l'ouverture laissée par la bougie.
11. Mettez la bougie en place et serrez-la à la main à un couple de 27 à 30 N·m (20 à 22 pi-lb).
12. La clé de contact étant en position ARRÊT, tirez lentement la poignée du lanceur afin de répartir l'huile à l'intérieur du cylindre.
13. Nettoyez la machine.
14. Retouchez les surfaces écaillées avec une peinture en vente chez un dépositaire-réparateur agréé. Poncez les zones abîmées avant de les peindre et utilisez un produit antirouille pour prévenir la corrosion.
15. Resserrez toutes les fixations qui en ont besoin. Réparez ou remplacez les pièces endommagées.
16. Couvrez la machine et remisez-la dans un endroit propre et sec, hors de la portée des enfants. Laissez refroidir le moteur avant de remiser la machine dans un local fermé.

Remarques:

Remarques:

Déclaration de garantie de conformité à la réglementation sur le contrôle des émissions

Pour les États-Unis, la Californie et le Canada

374-0320

Droits et obligations en vertu de la garantie

La direction californienne des ressources atmosphériques (CARB), l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et The Toro Company ont le plaisir de vous présenter la garantie du système antipollution dont bénéficie votre petit moteur/équipement non routier année-modèle 2017–2018. Les moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers utilisé en Californie et aux États-Unis, doivent être conçus, construits et certifiés pour satisfaire à des normes anti-smog strictes. The Toro Company garantit le système antipollution de votre moteur de petite cylindrée/équipement non routiers pour la durée mentionnée ci-dessous, sauf en cas d'usage abusif, de mauvais traitement ou de mauvais entretien du moteur/de l'équipement.

Votre système antipollution peut inclure des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le catalyseur, les réservoirs, canalisations et bouchons de carburant, les soupapes, cartouches absorbantes des vapeurs d'essence, filtres, flexibles de vapeur, colliers de serrage, raccords et autres composants connexes du système antipollution.

Lorsqu'une condition couverte par la garantie existe, The Toro Company s'engage à réparer votre moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers gratuitement, frais de diagnostic, pièces et main-d'œuvre compris.

Garantie du fabricant

Ce système antipollution est garanti deux ans ou pour la durée de la garantie Toro, selon l'échéance la plus longue. Toute pièce du système antipollution de votre moteur/équipement qui s'avère défectueuse sera réparée ou remplacée par The Toro Company.

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire d'un moteur de petite cylindrée non routier, vous devez effectuer les entretiens nécessaires énoncés dans le *manuel de l'utilisateur*. Nous vous conseillons de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre moteur de petite cylindrée/équipement non routier, mais nous ne pouvons réfuter la garantie simplement pour non présentation des reçus.

En tant que propriétaire de moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers, vous devez néanmoins être informé que nous pourrons éventuellement refuser d'appliquer la garantie en cas de panne des moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers ou de toute pièce causée par un usage abusif, un mauvais traitement ou un mauvais entretien, ou encore des modifications non agréées.

Vous êtes dans l'obligation de confier votre moteur de petite cylindrée/équipement non routier à un centre de réparation ou un réparateur agréé dès qu'un problème se présente. Les réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées le plus rapidement possible, dans un délai de trente (30) jours.

Pour tous renseignements concernant la couverture de garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Customer Care Department, Consumer Division
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
1-888-384-9939 (aux États-Unis et au Canada)
envoyez un courriel au Service client à : www.toro.com

Garantie générale du système antipollution

The Toro Company garantit au propriétaire d'origine et à chaque acheteur ultérieur que le moteur de petite cylindrée/équipement non routier est :

- Conçu, construit et certifié en conformité avec toutes les lois en vigueur en matière d'émissions; et
- Exempt de tout défaut de matériau ou vice de fabrication susceptible de causer la défaillance d'une pièce garantie; et
- En tous égards identique aux pièces décrites dans la demande de certification.

La période de garantie commence à la date de réception du petit moteur/équipement non routier par le dernier acheteur. La période de garantie est égale à deux ans ou à la durée de la garantie Toro, selon l'échéance la plus longue.

Sous réserve de certaines conditions et exclusions énoncées ci-après, la garantie des pièces liées au système antipollution se présente comme suit :

1. Toute pièce sous garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de l'entretien courant, tel que stipulé dans les instructions écrites fournies, est couverte pour la période de garantie stipulée ci-dessus. En cas de défaillance de la pièce pendant la période de garantie, cette dernière sera réparée ou remplacée par The Toro Company. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie sera couverte pour la durée de garantie restante.
2. Toute pièce sous garantie dont seul le contrôle régulier est stipulé dans les instructions écrites fournies, est couverte pour la période de garantie stipulée ci-dessus. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie sera couverte pour la durée de garantie restante.
3. Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant, tel que stipulé dans les instructions écrites, sont couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. En cas de défaillance de la pièce avant le premier remplacement prévu, cette dernière sera réparée ou remplacée par The Toro Company. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie bénéficiera d'une garantie égale à la durée restante avant le premier remplacement prévu.
4. Les réparations ou remplacements des pièces couvertes aux termes de la présente garantie doivent être effectués à titre gracieux par un dépositaire-réparateur agréé.
5. Les entretiens ou réparations au titre de la garantie seront proposés par tous les dépositaires-réparateurs agréés pour l'entretien des moteurs ou équipements concernés.
6. Le propriétaire du petit moteur/équipement non routier ne sera pas tenu de payer les diagnostics effectués et directement associés au diagnostic d'une pièce défectueuse, sous garantie, liée au système antipollution, à condition que ledit diagnostic soit réalisé par un dépositaire-réparateur agréé.
7. The Toro Company est responsable des dommages occasionnés à d'autres composants du moteur/de l'équipement par la panne d'une pièce sous garantie.
8. Durant toute la période de garantie des petits moteurs/équipements non routier telle que stipulée ci-dessus, The Toro Company disposera d'un stock suffisant de pièces sous garantie pour répondre à la demande anticipée pour ce type de pièces.
9. Des pièces de rechange agréées par le fabricant peuvent être utilisées pour les entretiens et réparations sous garantie et doivent être fournies gracieusement. Une telle utilisation ne limitera pas l'obligation de garantie de The Toro Company.
10. L'utilisation de pièces ajoutées ou modifiées non agréées par The Toro Company n'est pas autorisée. L'utilisation par l'acheteur de pièces ajoutées

ou modifiées et non agréées constituera un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie. The Toro Company ne sera pas tenue de couvrir les pannes des pièces sous garantie causées par l'utilisation de pièces ajoutées ou modifiées et non agréées.

Pièces couvertes par la garantie

Les pièces suivantes du système antipollution sont couvertes par la garantie dans la mesure où ces pièces étaient présentes sur le moteur/l'équipement Toro et/ou le système d'alimentation fourni par Toro :

1. Pièces du circuit d'alimentation
   - Carburateur et organes internes
   - Système d'enrichissement pour démarrage à froid (amorceur ou starter)
   - Pompe à carburant
   - Conduites d'alimentation, raccords et colliers
   - Réservoir de carburant, bouchon et attache
   - Cartouche de charbon actif
2. Système d'admission d'air
   - Filtre à air
   - Collecteur d'admission
   - Évent et conduit(s) de recyclage des gaz du carter
   - Conduite de purge et raccords
3. Circuit d'allumage
   - Bougie(s) d'allumage et fil(s)
   - Circuit d'allumage par magnéto
4. Système d'échappement catalytique
   - Convertisseur catalytique
   - Collecteur d'échappement
   - Système d'injection d'air et soupape(s)
5. Composants divers utilisés dans le système antipollution
   - Valves, contacteurs et tringleries
   - Connecteurs, raccords et supports

La garantie Toro

Une garantie limitée de trois ans (garantie limitée de 45 jours pour usage commercial)

SnowMaster
Power Max

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale Toro Warranty, en vertu de l'accord passé entre elles, s'engagent conjointement à réparer le produit Toro mentionné ci-dessous utilisé à des fins résidentielles normales* s'il présente un défaut de fabrication ou cesse de fonctionner suite à la défaillance d'un composant pendant la période indiquée ci-dessous.

Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre, mais le transport est à votre charge.

Durées de la garantie à partir de la date d'achat d'origine :

Produits	**Période de garantie**
Souffleuses à neige SnowMaster et Power Max et accessoires	3 ans
– Goulotte	À vie (propriétaire d'origine uniquement)
– Déflecteur	À vie (propriétaire d'origine uniquement)
— Goulotte inférieure SnowMaster	À vie (propriétaire d'origine uniquement)
— Système antiblocage Power Max (couvercle de carter de turbine en plastique)	À vie (propriétaire d'origine uniquement)

Garantie limitée pour usage commercial

Les produits Toro à moteur à essence utilisés à des fins commerciales, par des institutions ou donnés en location sont couverts contre tout défaut de fabrication ou de matériau pendant une période de 45 jours. Les défaillances de composants dues à une usure normale ne sont pas couvertes par cette garantie.

Comment faire intervenir la garantie

Si vous pensez que votre produit Toro présente un vice de matériau ou de fabrication, procédez comme suit :

1. Demandez à un dépositaire-réparateur Toro agréé de prendre en charge votre produit. Pour trouver le dépositaire ou le réparateur le plus proche, consultez les *Pages Jaunes* (sous « Tondeuses à gazon ») ou rendez-vous sur notre site web à www.Toro.com. Vous pouvez aussi appeler les numéros indiqués au point 3 pour consulter notre système permanent de localisation des dépositaires-réparateurs Toro.
2. Lorsque vous vous rendez chez le dépositaire-réparateur, apportez le produit et une preuve d'achat (reçu). Le dépositaire-réparateur diagnostiquera le problème et déterminera s'il est couvert par la garantie.
3. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait du diagnostic de votre dépositaire-réparateur ou des conseils prodigués, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

   Toro Warranty Company
   Customer Care Department, RLC Division
   8111 Lyndale Avenue South
   Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
   Numéro vert : 866-336-5205 (aux États-Unis)
   Numéro vert : 866-854-9033 (au Canada)

Responsabilités du propriétaire

L'entretien de votre produit Toro doit être conforme aux procédures décrites dans le *Manuel de l'utilisateur*. Cet entretien courant est à vos frais, qu'il soit effectué par vous-même ou par un dépositaire-réparateur.

Ce que la garantie ne couvre pas

Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution et du moteur pour certains produits. Cette garantie expresse ne couvre pas :

- Les frais normaux d'entretien ou de remplacement de pièces d'usure telles que lames, pales de rotor (palettes), lames racleuses, courroies, carburant, lubrifiants, vidanges d'huile, bougies, ampoules, réglages de câble/tringlerie ou des freins.
- Les produits ou pièces ayant subi des modifications, de mauvais traitements ou un usage abusif, ou nécessitant un remplacement ou une réparation en raison d'un accident ou d'un défaut d'entretien
- Les frais de prise à domicile et de livraison.
- Tout dommage dû à un usage abusif, à un mauvais traitement ou à des accidents.
- Les réparations ou tentatives de réparation par quiconque autre qu'un dépositaire-réparateur Toro agréé.
- Les réparations requises en raison du non respect de la procédure recommandée relative au carburant (consultez le *Manuel de l'utilisateur* pour plus de détails)
  - La décontamination du système d'alimentation n'est pas couverte.
  - L'utilisation de carburant trop ancien (vieux de plus d'un mois) ou de carburant contenant plus de 10 % d'éthanol ou plus de 15 % de MTBE
  - L'omission de la vidange du système d'alimentation avant toute période de non utilisation de plus d'un mois.

Conditions générales

Toutes les réparations couvertes par les présentes garanties doivent être effectuées par un dépositaire-réparateur Toro agréé, à l'aide de pièces de rechange agréées par Toro. La réparation par un dépositaire-réparateur Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par ces garanties, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie.

Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande (à savoir que le produit est apte à l'usage courant) et à l'aptitude à l'emploi (à savoir que le produit est apte à un usage spécifique) sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Autres pays que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (dépositaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer l'information de garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, adressez-vous à Toro Warranty Company.

Droits des consommateurs australiens

Les consommateurs australiens trouverons les détails relatifs aux droits des consommateurs australiens soit à l'intérieur de l'emballage soit chez leur dépositaire Toro local.

*L'usage résidentiel normal désigne l'utilisation du produit sur le terrain où se trouve votre domicile. L'utilisation dans plusieurs lieux ou par des institutions ou la location est considérée comme un usage commercial, couvert par la garantie commerciale.